

## Procès-verbal

### Séance d'installation du Conseil intercommunal des Taxis

Du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 18h.00, à la salle de Fêtes du Casino de Montbenon

---

Présidence de M. Serge Terribilini, Préfet de Lausanne,  
Puis de Mme Lydia Masméjan, présidente élue

- 1. Opérations légales sous la présidence de M. Terribilini, Préfet de Lausanne**
  - 1.1 Appel des délégués du Conseil intercommunal
  - 1.2 Désignation d'un secrétaire provisoire
  - 1.3 Désignation de deux scrutateurs de séance
  - 1.4 Assermentation des membres du Conseil intercommunal
  - 1.5 Élection du président du Conseil intercommunal
  - 1.6 Nomination du secrétaire du Conseil intercommunal
  
- 2. Opérations sous la direction du président du Conseil intercommunal**
  - A. Comité de direction**
    - 2.1 Élection des membres du Comité de direction
    - 2.2 Élection du président du Comité de direction
    - 2.3 Assermentation du Comité de direction par le préfet
  
  - B. Bureau du Conseil intercommunal**
    - 2.4 Élection du vice-président du Conseil intercommunal
    - 2.5 Élection des scrutateurs
    - 2.6 Élection de la commission de gestion

Ces opérations se déroulent conformément à la Loi sur les Communes du 28 février 1956.

Il est constaté que ces nominations au Conseil intercommunal ont été faites régulièrement. La liste des délégué-e-s est déposée sur le bureau.  
Il a également été constaté que ces élections n'ont donné lieu à aucun recours.

**Fonctionne comme secrétaire** : Mme Tanja Petrovic  
**Fonctionnement comme scrutateurs provisoires** : Mme Caroline Devallonné-Dinball,  
Lausanne  
M. Jean-Marc Chevallaz, Pully

26 conseiller-ère-s sont présent-e-s

5 conseiller-ère-s sont excusé-e-s

18 conseiller-ère-s sont absent-e-s

5 membres du Comité de direction sont présent-e-s

Les conseiller-ère-s et/ou membres du Comité absents seront assermenté-e-s à la première séance du Conseil intercommunal à laquelle ils se présenteront.

Chaque membre du Conseil intercommunal est appelé et solennise la promesse légale, puis vient le tour du Comité de direction et du ou de la Président-e du Comité de direction, selon l'article 62 de dite loi.

**Est élue Présidente du Conseil intercommunal** : Mme Lydia Masméjan, Pully

**Est élue Secrétaire du Conseil intercommunal** : Service intercommunal des taxis

**Est élu Vice-président du Conseil intercommunal**: M. Kemal Yabalak, Renens

Sont élus scrutateurs et scrutateurs suppléants du Conseil intercommunal :

Scrutateurs :

- Mme Céline Dillner-Reichen, Paudex
- M. Olivier Amblet, Prilly

Suppléant-e-s :

.....  
.....  
.....  
.....

**Est élu-e secrétaire suppléant-e** :-

**Sont élus au Comité de direction**

: M. Pierre-Antoine Hildbrand, Lausanne  
M. Alain Monod, Epalinges  
M. Jean-Marc Chevallaz, Pully  
Mme Nadège Longchamp, Le Mont-sur-Lausanne  
M. Jean Cavalli, Ecublens

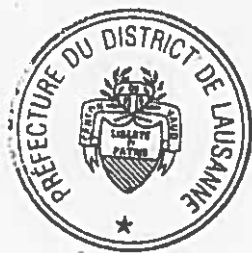
**Est élu Président du Comité de direction de l'Association**

: M. Pierre-Antoine Hildbrand

**Sont élus membres de la Commission de gestion**

: M. Oumar Niang, Renens  
M. Björn Bettex, Chavannes-près-Renens  
M. Damien Cuche, Belmont-sur-Lausanne  
M. Damien Canart, Crissier  
Mme Denise Gemesio, Lausanne

La séance est levée à 18h45 et un apéritif est offert aux participant-e-s.



Serge Terribilini

Prélet

Tanja Petrovic

Secrétaire